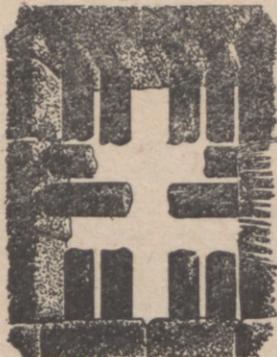


BULLETIN



MENSUEL

VOIX ET VISAGES

de l'ADIR 4, RUE GUYNEMER - PARIS-6° ▼ LITRÉ 30-09

11 Novembre

Chères Camarades,

Qui d'entre vous n'évoquera, en ce 29^e anniversaire de notre victoire de 1918, nos 11 novembre des prisons ou des camps? La *Marseillaise* forçant les murs de nos cellules aux vociférations des gardiens; puis rassemblée de mille pensées fraternelles, la minute de silence.

Nous retrouverons, n'est-ce pas? en ce 11 novembre 1947 les mêmes sentiments et la même union. Comme à Montluc ou à Fresnes, à Romainville ou à Ravensbrück nous penserons d'abord à nos morts. Mais en pensant à eux et à elles nous raviverons notre foi en la France et la liberté humaine.

Beaucoup d'entre nous ont été déçus par le retour: l'union nationale déjà désagrégée, l'incompréhension et le désir d'oublier de trop de nos compatriotes. Il a pu nous sembler, aux heures de découragement, que nos sacrifices étaient méconnus, inutiles, peut-être? Et il n'est que trop vrai, hélas, que la cause de nos veuves et de nos orphelins, de nos camarades malades et épuisés n'a été que trop souvent traitée avec légèreté ou même mépris. C'est l'un des buts de notre association que de lutter contre cette carence, d'y suppléer dans la faible mesure où nous le pouvons.

Mais vous nous permettez, chères camarades, de vous rappeler que nous ne nous sommes pas uniquement groupés pour défendre nos légitimes intérêts. Lutter et souffrir pour la France et les droits de l'homme nous a donné aussi des devoirs.

Devoir d'être plus qu'aucune autre, des citoyennes conscientes et utiles à la communauté nationale, de savoir, comme pendant notre captivité, oublier nos divergences d'opinion quand il s'agit de servir notre patrie ou la cause de la liberté et de la dignité humaines. Devoir de combattre partout le mensonge et l'injustice, de lutter pour que les hommes soient plus heureux. Devoir de ne pas permettre que soient oubliées les souffrances et la mort de nos camarades. Etre leurs témoins et leurs héritiers.

Chères camarades, que ce 11 novembre soit pour nous toutes un jour de graves résolutions. Soyons dignes de nos morts.

ADIR

TROISIEME VIGNETTE

POUR UN MEMORIAL DES MARTYRS

Mort sans nom et martyr

De lourdes fautes il est chargé,
De lourdes fautes il est meurtri,
De lourdes fautes il a payées...

Mort sans nom et martyr...

Bleu le ciel. Verte la forêt. Violette la lointaine colline. Dorée la longue, longue route claire. Et cependant :

De lourdes heures il a gémi,
De lourdes heures il a souffert,
De lourdes heures il a pleuré.

Pourquoi as-tu rêvé, ô frère, du chemin libre entre les haies?

Pourquoi as-tu failli, ô frère, à ton destin de prisonnier?

Pour t'évader, Dieu ne t'a pas donné des ailes...

Le bourreau t'a pendu par les pieds.
Frappé avec le nerf-de-bœuf.

Lacéré à coups de lanières.

Nous t'avons vu, frère malheureux, corps égorgé qui, goutte à goutte, offrait, au sol ivre, sa rouge substance généreuse.

Mort sans nom et martyr...

De lourdes chaînes il a brisées

De lourdes chaînes, libéré

Il s'est enfui vers la lumière...

Frère torturé, inaccessible derrière les barbelés, nos âmes s'agenouillent devant toi.

Prisonnières, et non pécheresses, nous venons t'offrir, les mains jointes, les yeux remplis de larmes, notre humilité et notre repentir.

L'univers, tout entier, te demande pardon.

Mort sans nom et martyr...

CATHERINE ROUX

IN MEMORIAM

LAURE DUBAR

C'est une vraie Roubaissienne, la meilleure ouvrière des filatures de la Redoute. Elle apporte à son travail dans la Résistance la même conscience et le même allant. Dès juin 1941, les Allemands arrêtent son oncle Jean Lebas, recherchent son mari, c'est sur elle qu'ils se rabattent, sans succès d'ailleurs, car ils n'apprendront rien. Désormais elle va connaître les prisons et les forteresses: Loos, Saint-Gilles, Hambourg, Lubeck, Berlin, où elle est condamnée à mort par le tribunal du peuple, Kottbus. Elle arrive à Ravensbrück en novembre 1944. Ses quarante-deux mois de prison l'ont affaiblie, elle souffre bientôt d'une dysenterie tenace, les premiers symptômes d'œdème ne tardent pas à apparaître et cependant sa force morale reste intacte. Autour d'elle on échange un jour des propos découragés, elle se redresse fièrement sur sa pailasse: « Eh bien, je le ferais encore si c'était à refaire. » Le transport à Mauthausen l'épuise, dès son arrivée elle est portée malade et désignée d'office pour un nouveau convoi. Elle nous quitte, pleine de courage. C'est à Belsen qu'elle s'éteint, le 10 avril 1945.

Cécile HERMEY.

Voici un message

Nous nous proposons, à cette place, de publier les témoignages que nos camarades voudront bien nous envoyer sur l'idéal qui les a soutenues dans leur lutte spirituelle au camp. Nous pensons qu'elles peuvent et doivent le faire en toute liberté, à condition de s'exprimer courtoisement et loyalement.

4° P 4676

Notre Bibliothèque

Les « Editions de Minuit » nous communiquent :

1° Se grouper dans le plus pur, le plus ardent esprit de la Résistance, en dehors de toute politique, entre honnêtes gens qui ne veulent pas, qui ne peuvent pas oublier.

Recevoir des ouvrages de grand intérêt, admirablement présentés, en collection numérotée.

Aider de surcroît sur le plan spirituel plus encore sur le plan matériel, ceux qui comme nous ont défendu et défendront toujours les valeurs essentielles de notre pays.

C'est ce à quoi les Amis des Editions de Minuit, Société Amicale et Bibliophilique en voie de constitution, nous convient suivant des statuts dont des extraits seront adressés sur demande.

Le Comité de Fondation. De Georges Bidault au Professeur Henri Wallon, sans oublier Geneviève de Gaulle, Yves Farge et tant d'autres dont les noms sonnent clairs au cœur de tout Français.

2° Vient de paraître : *Simone et ses compagnons*, aux « Editions de Minuit ». Le volume sera adressé à tous ceux qui ont souscrit. On peut aussi se le procurer chez l'éditeur.

3° Notre camarade France Audoul nous annonce que la collection de ses dessins vient d'être éditée (prix 100 fr.). Des exemplaires de ce volume seront à votre disposition rue Guynemer.

NOUVELLES DE FRANCE

SECTION DE PARIS

Nous avons été désolées d'apprendre le grave accident subi par notre dévouée secrétaire générale Claire Davinroy, ainsi que par deux autres de nos camarades : Charlotte Bachelet (Olive dans la Résistance) et Maria Desbois.

C'est au retour d'un séjour dans la maison de repos mise à l'usage des déportées en Forêt-Noire, que l'autocar de la Croix-Rouge, où se trouvaient nos camarades, a été projeté dans un ravin de huit mètres par un camion allemand. Assez grièvement blessées, nos camarades sont actuellement en voie de rétablissement. Au nom de toutes, nous leur adressons nos vœux amicaux de guérison.

SECTION DE RENNES

Mme Elie, 2, rue de Mortfort, à Rennes, a bien voulu se charger de grouper nos camarades d'Ille-et-Vilaine. Elle a reçu de l'ADIR un vestiaire à répartir et nous dit son projet d'organiser plusieurs réunions de nos adhérentes de Rennes.

Elle nous communique que deux des camarades de Fougères, Mme et Mlle Galais, déportées de 1941 à 1945, viennent d'être décorées de la croix de Guerre et de la médaille de la Résistance.

SECTION DE BORDEAUX

Sous l'impulsion active de notre délé-

LES CAHIERS DU RHONE
sous la direction d'Albert BEGUIN

RAVENSBRUCK

Documents et témoignages

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS : *Historique de la Déportation*, par A. JACOB et O. JUNGELSEN.

PREMIERE PARTIE

LA CONDITION HUMAINE AU CAMP

Germaine TILLION : *Organisation et structure des camps.*

Anne FERNIER : *Le Départ en transport.*

Violette MAURICE : *La Faim.*

Thérèse GROSPIRON : *Un Charroi de cadavres.*

Anise GIRARD : *Les « Petits Lapins ».*

Graszynska CHROSTOWSKA : *Poèmes.*

■ ■

DEUXIEME PARTIE

LA RÉSISTANCE

Genia ROSOFF : *Durer.*

Renée METTE : *A Holleischen.*

Monique NOSLEY : *Faut-il juger?*

Francine ALEXANDRE : *Noël au camp.*

Geneviève DE GAULLE : *Prier.*

Marie-Elisa NORDMANN : *Le Moral communiste.*

■

BLUETTE : *Du Maquis parisien au Maquis de Ravensbrück.*

27.399 : *Sabotage.*

■

Geneviève DE GAULLE : *Portrait de Mme Tillion; Rencontre avec la Vieille Maria.*

Dessins de France AUDOUL et de Jane LHERMINIER.

PROCÈS DE HAMBOURG

Nous apprenons du Consulat de France à Hambourg qu'un nouveau procès se déroule actuellement au « Curio-Haus » (où avait eu lieu le procès de Ravensbrück). La justice anglaise a fait comparaître une vingtaine d'accusés.

Nous ignorons actuellement les noms de ces accusés, mais nous inclinons à croire qu'il s'agit de ceux dont nous avons parlé dans notre précédent bulletin.

Il nous est d'autant plus difficile de nous renseigner que la presse allemande observe, sur ce procès, un silence absolu.

Nous espérons avoir au moins les résultats du verdict.

guée régionale, Mlle Tersa, une kermesse a eu lieu en août à Bordeaux. Les bénéfices serviront à dépanner les camarades de la région bordelaise. Mlle Tersa a l'intention de refaire une kermesse cet hiver.

Notre foyer

Désireuses d'établir des contacts avec l'étranger, nous réunissions, le jeudi 2 octobre, à l'heure du cocktail, les congressistes venues à Paris pour les réunions organisées par l'Entente Mondiale pour la Paix, mouvement féminin international.

Et, dans une ambiance de franche camaraderie, nous avions la joie d'accueillir chez nous des représentants de cinquante-deux nations qui ont décidé de s'attaquer à cette tâche immense et complexe « d'unir les femmes au-dessus et en dehors de toutes les tendances politiques ou confessionnelles, en une volonté unique de paix ».

Nous avons été heureuses, nous, qui avons si particulièrement souffert de la guerre, de dire à toutes ces militantes de la paix, combien nous nous intéressions à leur effort et avec quelle ardeur nous souhaitons leur réussite.

Nos « thés » du lundi ont repris depuis le 6 octobre. Nous avions parmi nous, ce jour-là, miss Isabelle Kemp, la grande amie américaine des déportées de la rue Guynemer.

En effet, miss Kemp a non seulement accepté d'être notre déléguée en Amérique, mais elle a voulu encore marquer son passage à Paris par un geste que nous avons particulièrement apprécié.

Ayant deviné que nous n'étions pas satisfaites de l'installation matérielle de notre cantine mais que nous hésitions devant les dépenses à engager, elle a, elle-même, commandé : des rideaux, des tables, des chaises, des toiles cirées, de la vaisselle, etc., etc.

Nous avons essayé de dire toute notre reconnaissance à miss Kemp et nous voulons espérer qu'elle a compris qu'elle avait droit à notre gratitude non seulement pour la montagne d'objets qu'elle nous avait offerts, mais aussi et surtout pour la chaleur de son amitié.

ADHÉSIONS

Nous prions instamment les adhérentes qui connaîtraient des camarades désireuses de faire partie de notre Amicale, de leur donner tous les renseignements utiles et de nous les signaler.

Certaines, en effet, sont ou trop timides, ou ignorantes de leurs droits parce qu'elles résident en un lieu écarté; nous n'avons pas d'autre moyen de les atteindre. C'est un devoir de solidarité pour chacune.

Toutes les camarades qui n'ont pas encore leur carte de membre actif doivent vérifier si elles ont bien :

1° rempli un bulletin d'adhésion;

2° adressé deux photos.

Le passage au service social n'implique pas nécessairement l'adhésion à l'A.D.I.R. comme certaines de nos camarades le pensaient.

Le Procès de Rastatt

Le 15 septembre, avait lieu, à Rastatt (près de Baden-Baden) le premier procès de surveillantes du camp de Ravensbrück en zone française d'occupation. Il s'agissait du jugement de : *Massar Helena* et de *Hillbrecht Lina*.

Une vingtaine de nos camarades avaient été convoquées comme témoins à la suite de dépositions faites dans les gendarmeries de leurs résidences.

Massar a dirigé la *Privatschneiderei*. Ce *betrieb* travaillait à l'entretien du linge et des uniformes du camp. Outre l'extrême sévérité de *Massar* dans la direction de l'atelier, il a surtout été retenu contre elle qu'elle a été volontaire SS et a pris part à la création et à l'organisation du camp dans un poste important. *Massar* a été condamnée à quinze ans de travaux forcés.

Hillbrecht a été surveillante en kommando, dans une fabrique de Hanovre. Plusieurs camarades sont venues témoigner des sévices et des brutalités qu'elle a exercés contre les prisonnières. Elle a été condamnée à dix ans de travaux forcés.

Le procès s'est déroulé avec une certaine solennité dans la salle des Fêtes du palais des Grands-Ducs de Bade, à Rastatt. Nous avons été frappées par l'effort fait par la justice française pour juger le plus grand nombre de criminels possible avec le maximum de justice et de rapidité. La quantité de travail fournie par les fonctionnaires de la justice en zone occupée française, avec très peu de moyens, est assurément digne de remarque, d'autant plus que ce travail est aussi un travail de qualité quant au scrupule d'information et de justice. Nous savons exprimer l'opinion de toutes nos camarades en disant que nous ne désirons que le châtement des coupables, et dans l'exacte mesure où ils ont été coupables. Notre plus grand souci est de témoigner avec une absolue vérité. Deux camarades ont fait un voyage long et difficile pour nier des affirmations fausses et stupides de deux témoins qui pouvaient entraîner la condamnation à mort des accusées. (L'un de ces témoins, qui ne sont d'ailleurs pas venues à Rastatt, avait prétendu, par exemple, avoir assisté à des décapitations de femmes faites par *Massar* au milieu du camp!)

Le tribunal général du gouvernement militaire pour la zone occupée française en Allemagne a profité de la présence de témoins convoqués à ce procès, pour faire une large enquête sur la quarantaine de surveillantes, détenues en zone d'occupation française. La confrontation a eu lieu à la prison de Gemersheim, en Palatinat. Plusieurs de nos camarades ont reconnu des surveillantes et ont déjà pu déposer devant le juge d'instruction.

Nous avons reçu communication des dossiers de ces prévenues rue Guynemer. Nous vous donnons, dans ce bulletin, une liste de leurs noms et des kommandos où elles ont travaillé. Nous espérons que vous voudrez bien nous répondre aussi rapidement que possible. Nous vous rappelons à ce propos l'appel très pressant fait, dans notre dernier numéro, pour que vous nous envoyiez au plus tôt vos témoignages. Il s'agit d'éviter que les justices anglaise et américaine, peut-être même française, ne classent les dossiers des criminels de camps de concentration.

ADIR.

LISTE DES ANCIENNES SURVEILLANTES DE RAVENSBRÜCK détenues en zone française d'occupation

Années	Noms des surveillantes	Kommandos
1941.	Krebs Gerda	Spinnerei
1942.	Krebs Gerda	Aüskommando
	Kolochinski Helena	
1943.	Pförsch Klara	Kartoffelnkellerkommando
	Minges Maria	Ladenkommando
	Kermann Hildegard, ép. Seibt	Transport des scories
	Hoffmann Margaretha	Terrassement
	Gierck Lisa	Gehwegfesten
1944.	Asselborn Rosa	Colonnes sortant du camp
	Baltasar Olga	Geldverwaltung
	Baumeister Rosa	Textiles à Fürstenberg
	Barth Lina	Confection des paillasses
	Bommer Bertha	Strassenbau
	Brücker Edwige, ép. Wessel	Chantiers extérieurs
	Dammer Rita	Planierüing
	Dreffer Liselotte	Ferme
	Fischer Hildegarde	Fouille
	Frantzen Margareth	Schiffaüsladen am See
	Graff Annie	Planierüing am See
	Hoffmann Margarethe	Strassenkommando
	Heinz Maria	Siemensplanierüing
	Imort Irène	Terrassement
	Krebs Gerda	Déchargem ^t de pommes de terre
	Lang Margareth	Ladeskommando am See
	Meyers Mathilde	Nettoyage des rues
	Michels Martha	Jardinage des jardins de SS
	Nolis Elisabeth	Planierüing am See
	Naab Lili	Débarquement des bateaux
	Schüpülle Käte, ép. Michalski	Usine Sass à Fürstenberg
	Schön Maria	Kommando forestier
	Theis Maria, née Füchs	Ladenkommando
	Köpf Margarethe	Planierüing
	Kolochinski Helena	Waldkommando
	Steinbech Emmi	Colonnes de la forêt
	Steinsick Anna	Gärtnerrei
	Beck Maria, née Lück	Planierüing
	Memkle Maria, née Hofschwitz	Jardinage près du camp
	Dahl Hildegarde, née Glimpel	Terrassement
1945.	Dammer Rita	Déchargement de bateaux
	Lewandowski Toni	Epluchage des légumes à la cave
	Schülz Ingeborg	Déchargement de caisses vides de munitions
		Bureau de poste
		Dienststelle (Kommandantur)
		Colonne de la forêt

Nous vous donnerons dans notre prochain numéro la liste des surveillantes ayant surveillé des kommandos-détenues en Z O. F.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance de :

- Jean-Yves, fils de M. et Mme Sauvageot, à Courbevoie;
- Stève, fils de M. et Mme Campbell-Barbier, à Paris;
- Jacques-Paul, fils de M. et Mme Ingrand-Dussauze, à Paris;
- Marc, fils de M. et Mme Bosnières, à Rueil-Malmaison;
- Christiane-Odette, petite-fille de Mme Marie-Thérèse Finch, à Marseille;
- Patrick, fils de M. et Mme Pautonnier-Lenoir (Chonnette), à Clichy;
- Jean-Pierre, fils de M. et Mme Manchion;
- Dominique, fils de M. et Mme Girani-Mayran;
- Patricia, fille de M. et Mme Courtois;
- Jacques, fils de M. et Mme Lajoye-Régnier;
- Pierre, fils de M. et Mme Roger Valerland;
- Maurice, fils de M. et Mme Foissac;
- Gilbert, fils de M. et Mme Joffre;
- d'une fille, de M. et Mme Sequestrabury;
- d'un fils, de M. et Mme Arvy;
- d'une fille, de M. et Mme Dilley-Puig;
- d'un fils, de M. et Mme Charpentier-Gouache.

MARIAGES

Nous avons eu le plaisir d'apprendre le mariage de :

- Janine Curvale avec M. Pierre Jouanaud, ancien déporté de Mauthausen;

— Alice Aupic (en captivité : Alice Count) avec M. André Langlois;

— Jacqueline Houry avec M. Pierre Corbineau.

DECES

- Notre camarade Anise Postel-Vinet (Anise-Girard, Danielle, en captivité) a eu la douleur de perdre son père, mort des suites de sa déportation, le 30 octobre 1947;
- Nous apprenons avec peine la mort de Mme Théry, mère de quatre enfants, décédée des suites de sa déportation, le 28 avril 1947, à Noyelles-sous-Bellone.
- Une messe sera dite, le 26 novembre, en l'église Notre-Dame des Champs, à la mémoire de :

Mlle Alice Guède

déportée au camp de Ravensbrück, disparue en février 1945.

COTISATIONS

L'Assemblée générale a porté le prix de la cotisation à 100 francs. Nous prions nos camarades qui nous avaient adressé leur cotisation sur l'ancienne base de 20 francs de bien vouloir compléter. Un timbre-vignette est envoyé faisant fonction de reçu et est apposé sur la carte.

Le Bulletin revient à 70 fr. par an environ (imprimerie-postage). La rédaction et l'envoi sont assurés bénévolement.

Les familles de nos disparues ont intérêt à recevoir le Bulletin. Qu'elles veuillent bien nous en faire la demande.

RECHERCHES

Les camarades qui ont connu Mme Berrodier, née Emilienne Tandéau, habitant 11, rue de la Gare, à Roubaix, déportée au camp de Ravensbrück, sont priées d'écrire à Mme Berrodier, 92, rue Balard, à Paris (15^e).

Celles qui ont connu Mme Alice Perdriau, née en 1896, habitant 52, rue des Dames, à Paris (17^e), déportée le 4 juillet 1944 de Romainville, camp de Ravensbrück, n° 47.300, blocks : 10, 15, 27, 31, 29, tricoteuse, vivante le 5 avril 1945, sont priées de prévenir son fils, Robert Perdriau, 14, rue Paul-Bert, à Cet (Puy-de-Dôme).

Les camarades du Petit Königsberg ayant connu Gabrielle Weidner, décédée dans ce camp, sont priées de se faire connaître à son frère, le capitaine Weidner, 54, rue Taitbout, Paris.

OFFRE D'EMPLOI

Il est offert par l'œuvre des « Détresses cachées » du travail de tricot à domicile. S'adresser à Mme Louis Piettre, 5, rue de Valois, Paris (1^{er}).

Le Gérant responsable : C. DAVINROY

Imp. Lescaret, 2, r. Cardinale, Paris-6^e.

ATTENTION!

ATTENTION!

Samedi 13 Décembre 1947

à 15 heures précises

AU MUSÉE SOCIAL : 5, RUE LAS-CASES, PARIS-7^e :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

— (Le présent Avis tient lieu de Convocation) —

Un « DINER DE NOEL » aura lieu le soir de l'Assemblée Générale, au siège de notre Association. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1^{er} Décembre : 4, rue Guynemer, Paris-7^e.

Le prix du Dîner est fixé à 100 francs.